



LE RAGONDIN BLANC : UNE OBSERVATION PEU COMMUNE A LA HAUTE-ILE



Le Ragondin (*Myocastor coypus*) est un **gros rongeur herbivore** originaire d'Amérique du Sud, **introduit en Europe au XIX^{ème} siècle** pour l'exploitation de sa fourrure, et retourné à l'état sauvage après s'être échappé d'élevages. Il s'est **acclimaté dans de très nombreuses régions** du Sud de la France (il supporte mal les hivers rigoureux), mais aussi en Île-de-France et en Seine-Saint-Denis.

Un détail qui ne trompe pas pour le différencier du Rat musqué (un peu plus petit) : ses **quatre grandes incisives rouges-orangées**.

Cet animal est **parfois considéré comme nuisible** car à cause de son mode de vie – il creuse des réseaux de longues galeries le long des cours d'eau – il peut dégrader des berges et des ouvrages hydrauliques, mais aussi entraîner des dégâts sur les cultures et la flore. Cependant **si les populations ne sont pas trop nombreuses**, elles n'entraînent pas de destructions et **participent au bon fonctionnement de l'écosystème**.

S'il est assez courant d'apercevoir cet animal sur les berges des canaux de l'Ourcq ou de Chelles, il est plus rare d'en voir un... tout blanc ! En fait, il s'agit certainement d'un **individu présentant une anomalie génétique entraînant un déficit de cellules pigmentaires** et donc une absence de coloration des poils, mais aussi de la peau, voire des yeux (qui sont alors rouges ou violacés). Il peut s'agir **d'albinisme** (déficit de production de mélanine), qui touche, sous diverses formes, les humains comme les animaux, ou encore de **leucisme**, qui n'altère pas la couleur des yeux et qui s'observe le plus souvent chez les animaux.



Pour en savoir plus sur la particularité génétique de cet animal, il faudrait voir la couleur de ses yeux, pas vraiment visible sur ces clichés... En tout cas, il ne semble pas souffrir de sa caractéristique étonnante, même si elle met à mal son camouflage naturel. **Il s'agit bien d'une observation inattendue et intéressante !**

Pour toute information, contacter l'ODBU :
odbu@seinesaintdenis.fr